

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1840.

RAPPORT présenté par M. SIGART, au nom de la commission spéciale chargée d'examiner divers projets de délimitation de communes, présentés par M. le ministre de l'intérieur, à la séance du 23 novembre (1).

MESSIEURS,

La commission spéciale à laquelle vous avez confié l'examen des quatre projets de loi relatifs à des délimitations de communes, présentés par M. le ministre de l'intérieur, à la séance du 23 novembre dernier, m'a chargé de vous présenter le résultat de son travail.

Les motifs mentionnés dans l'exposé du gouvernement, nous ont paru tellement péremptoires, qu'aucune discussion n'a été soulevée. Un seul des projets aurait pu donner lieu à des observations, à cause des portions de communes passant d'une province à une autre, et de la translation nécessaire d'inscriptions hypothécaires dans un autre bureau que celui où elles ont été prises. Le gouvernement a prévu la difficulté et proposé des mesures pour y remédier : la commission les a reconnus de tout point satisfaisantes.

En conséquence, je viens, Messieurs, vous proposer l'adoption de ces quatre projets de loi.

Le rapporteur,

J. SIGART.

Le président,

H. LANGE.

(1) La commission était composée de MM. LANGE, *président*, PUISSANT, DE GARCIA, BRABANT, et SIGART, *secrétaire-rapporteur*.